# Infos locales

# La Gazette

Juillet 2020

Mairie du Vigan : Tél: 05.65.41.12.46

él: 05.65.41.12.46 Fax: 05.65.41.11.39

Email: mairie-levigan46@wanadoo.f

🧗 Mairie du Vigan - Lo

Ouverte du Lundi au Vendredi : 8h-12h30 Samedi : 10h-12h30

Au sommaire...

- Le mot du maire Ces deuils inachevés Bilan COVID, gestion et actions de la Mairie Plan canicule Vote des taxes communales
- Le conseil municipal Comptes administratifs 2019 Un point sur le gymnase À propos du CME Du côté des commerces
- Du côté de l'Espace Jean Carmet Informations diverses

# Le mot du maire

Voilà 12 ans que je collaborais aux destinées de la Mairie, sous la direction de Daniel Souladié qui m'avait sollicité au moment de mon retour sur les terres lotoises. C'est avec plaisir, application et ténacité que je me suis employé à utiliser ma disponibilité et mes compétences comme 5eme adjoint de 2008 à 2014, puis en tant que 1er adjoint au mandat suivant. Daniel Souladié voulant prendre un peu de répit et de recul, face aux responsabilités de cette fonction qu'il assumait depuis 36 ans, après concertation avec les élus en fonction qui acceptaient de continuer leur engagement et bien que conscient de l'immense tache qui m'incombe, j'ai accepté de poser ma candidature pour prendre en charge la Mairie. Sachant que je suis entouré d'une équipe aussi motivée que compétente, autant pour les fonctions d'adjoints, les conseillés délégués et les nouveaux venus dans l'équipe municipale, je vais m'attacher à pérenniser la politique de gestion saine et rigoureuse qui a permis l'attractivité et la dynamique de notre commune.

Merci aux Viganais, commerçants et artisans de nous permettre de continuer ainsi.

Jean-Michel FAVORY maire de Le Vigan



### Ces deuils inachevés

Des familles viganaises ont été touchées par le deuil pendant cette période de confinement et n'ont pas reçu le soutien de l'accompagnement au moment des adieux.

Les parents et Léa, la fille de Laeticia Tache ; l'épouse de Jean Pierre L'Hostis ; René, l'époux, et Josette, la fille de Marthe Constant ; les enfants de Marie-Thérèse Miquel ; la famille de Joel Grégoire ; les parents de Christophe Deltour.

Nous leur renouvelons par ces lignes nos condoléances attristées.

Retrouvez les rubriques du site internet de la Mairie :
Vie Municipale, Vie Pratique, Vie Sociale, CCAS, Espace Jean Carmet,
Vie Associative, Tourisme & Loisirs, Enfance & Jeunesse
sur www.levigan46

A noter

Les habitants de la commune sont vivement invités à participer à la gazette en adressant en mairie leurs textes de toutes natures pour autant qu'ils soient apolitiques, sans polémique et respectueux. Ces écrits seront publiés sur les prochains numéros.

# Bilan COVID: gestion et actions de la Mairie

Dès le début de la crise sanitaire, le CCAS de la Mairie a mis en place les premières actions de solidarité envers la population. En recensant à l'aide de la liste élaborée lors des précédents épisodes nécessitant une assistance ciblée et en contactant toutes ces personnes, pour les rassurer et leur apporter aide et assistance si besoin; Les commerces de bouche ont pu rester ouverts et se sont organisés pour respecter les directives sanitaires. Quelques relais-livraisons ont été mis en place. Ensuite, la Mairie a fait appel aux dons de tissu et aux petites mains-couturières. C'est ainsi que pas loin de 1000 masques furent élaborés, conditionnés par les élus disponibles et distribués dans les boites aux lettres: aux ainés d'abord, aux plus fragiles ensuite (les esseulés et les plus de 65 ans souffrant de diverses pathologies), puis ce fut le tour des retraités jusqu'à épuisement du stock local. À noter, et qu'ils en soient ici remerciés, les différents dons de gants, masques et charlottes de la part de quelques artisans et commerçants locaux qui en possédaient. La Mairie remercie également le personnel communal qui a poursuivi ses activités pendant cette difficile période.

Les commerces ont ré-ouverts, mais pour les aider à reprendre souffle, le Conseil Municipal a voté une annulation de 2 mois de loyer aux locataires de la commune qui étaient fermés durant tout le confinement.

# Plan canicule

Annie Benoit, conseillère Municipale déléguée aux affaires sociales et vice-Présidente du CCAS élabore une liste regroupant toutes les personnes fragiles, âgées ou handicapées.

Celle ci sera ensuite transmise aux Services Préfectoraux et parallèlement au Ministère de la Santé. Ces services, ainsi que les membres du CCAS du Vigan sont chargés de contacter ces personnes pour leur rappeler quelques conseils de protection en cas de forte chaleur et de leur prêter une éventuelle assistance. Les administrés désirant s'inscrire sur cette liste doivent contacter la Mairie (par téléphone au 05.65.41.12.46 ou par mail : mairie-levigan46@wanadoo.fr), qui leur a fait parvenir un formulaire à compléter et à retourner en Mairie. Toute personne n'ayant pas fait cette demande ne pourra donc être concernée par ce plan d'action sociale.

# Vote des taxes communales

Lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin ont été votée les nouvelles taxes communales pourl'année 2020. Ces taxes sont inchangées par rapport à l'année 2019, soit:

Foncier Bâti: 6,76 %, Foncier NON Bâti: 77,50 %

# La Gazette du Vigan

# Le conseil municipal

Jean-Michel FAVORY Maire Délégué Communautaire





Sylvette BÉLONIE 1ère Adjointe Déléguée Communautaire Administration générale Subventions - Etat-Civil Contrat Municipal Etudiant Projet "Habiter Autrement"



**Christian LEGRAND** 2ème Adjoint Délégué Communautaire Budget de l'eau Représentation organismes extérieurs et à la CCQB



3ème Adjointe Déléguée Communautaire Baux commerciaux et privés Contentieux Relation administrations, gendarmerie Suivi subventions - Gazette municipale

Zargha DE ABREU



Frédéric DEGAT 4ème Adjoint Culture-Fêtes et Cérémonies Associations, Commerçants Nouveaux arrivants Gazette municipale Marché - Petit patrimoine



Nicole PITTALUGA 5ème Adjointe Déléguée Communautaire Ecoles-ALSH



Yves DELMAS Conseiller Municipal Délégué Conseillère Municipale Délégué Conseiller Municipal Délégué Délégué Communautaire Vice-Président Finances à la CCQB Finances budget général Subventions investissement



Annie BENOIT Vice-Présidence CCAS Affaires Sociales Personnes Agées - ADMR



Patrick REBOUL Budget Assainissement Prévention risques Professionnels Relation commerçants - ADMR



Sylvie FRESQUET Conseillère Municipale



**David GIBERT** Conseiller Municipal



**Edith LAGARDE** Conseillère Municipale



**Christian MICHEL** Conseiller Municipal



**Fanny CORDIER** Conseillère Municipale



**Alexandre CATRAIN** Conseiller Municipal



Audrey ALBAGNAC Conseillère Municipale



José VIÉGAS Conseiller Municipal



Anaïs NOYER Conseillère Municipale



Daniel SOULADIÉ Conseiller Municipal



Marjorie LAURENT Suppléante







# Comptes administratifs 2019

A	Commune	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
	Fonctionnement	1 757 107,51	2 122 097,87	+ 634 990,36
	Investissement	1 579 473,46	2 193 701,60	+ 614 228,14
	TOTAL	3 336 580,97	4 315 799,47	979 218,50

La commune a vendu divers biens pour un produit réel de 244  $060 \in$  : partie de l'ancienne laiterie  $(60\ 000 \in$  à M.CARRETIER) et bâtiment sur la ZA (  $170\ 000 \in$  à IMR Telecom), ainsi qu'à 4 autres particuliers (  $14\ 060 \in$ ). Ces cessions ont engendré des écritures d'ordre - qui s'annulent - pour un montant de 446  $017 \in$  et qui gonflent ainsi artificiellement dépenses et recettes. Par ailleurs, la liquidation judiciaire de "L'attitude gourmande" a entraîné l'émission d'une recette de 193  $700 \in$  (loyer total) qui ne sera perçue qu'en partie et à une date indéterminée. Ainsi la rectte de clôture de fonctionnement est concrètement surévaluée. En investissement, la salle de sport a généré des dépenses à hauteur de 1  $157\ 366,81 \in$  et des subventions à hauteur de  $591\ 501,73 \in$ .

В	. Eau	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
	Exploitation	343 013,65	390 672,32	47 658,67
	Investissement	69 440,23	123 462,93	54 022,70
	TOTAL	412 453,88	514 135,25	101 681,37

L'excédent de clôture (exploitation) traduit un déficit de 4 100,87 € en 2019. En investissement, outre les travaux de régie, à noter l'achat d'un véhicule neuf (boxer): 21 602,16 €. Tarifs inchangés.

C	. Assainissement	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
	Exploitation	92 276,32	102 702,29	10 425,97
	Investissement	12 102	83 506.96	71 404,96
	TOTAL	104 378,32	186 209,25	81 830,93

L'excédent de clôture (exploitation) traduit un déficit de 1169,12 € qui a nécessité l'augmentation du prix du m³: 1,30 € au lieu de 1,20 €.

L'excédent d'investissement s'avèrera indispensable lors des travaux de la traversée du bourg.

D. Atelier de découpe		Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionne	ment	48 000	60 000	12 000
Investisser	nent	/	/	/
TOTAL		48 000	60 000	12 000

À la demande du gérant, le loyer mensuel a été ramené à 1 000 € pour l'exercice 2019, soit un rabais de 3000 €/mois dont le remboursement, indexé sue le coût de la construction, engendrera une augmentation de la durée du crédit-bail - jusqu'au 14/12/2029.

E. C.C.A.S.		Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
	Fonctionnement	24 674,33	29 150,78	4476,45
	Investissement	-	122,34	122,34
	TOTAL	24 674,33	29 273,12	4 598,79

Dépense principale: allocations du Contrat Municipal Étudiant: 23 620 € (16 étudiants pour les deux premiers trimestres, 15 pour le troisième).

Recette principale: subvention du budget communal: 24 048 €.

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : + 1 179 329,59 €



# Un point sur le gymnase

Le nouveau gymnase intercommunal a été visité par M.PROSIC, Préfet du Lot, le 04 juin, en présence notamment des élus de la commune, de Monsieur le Maire de Gourdon et de l'architecte Monsieur COQ. La réception des travaux devrait intervenir courant juillet pour une ouverture en septembre 2020.

# À propos du CONTRAT MUNICIPAL ÉTUDIANT

Le Contrat Municipal Étudiant est reconduit pour la 13ème année consécutive:

Les étudiants résidant à LE VIGAN et désireux de poursuivre des études supérieures après l'obtention du baccalauréat peuvent bénéficier sous conditions de ressources et en complément des bourses du CROUS d'une aide financière:

# LE CONTRAT MUNICIPAL ÉTUDIANT

Pour la rentrée 2020/2021, les dossiers d'inscriptions pour la première demande ou de renouvellement devront être retirés en mairie à compter du 06 juillet 2020.

# Du côté des commerces

Pierre-Alexandre Brunet édite et fabrique des meubles sur-mesure haut de gamme à adapter selon les envies, les espaces et les goûts de chacun. "L'artisanat est une valeur qui représente pour moi un savoir-faire et une qualité, je souhaite que mes créations incarnent l'unique, l'excellence et la passion" nous confie t'il. Une opportunité m'a fait quitter ma région pour le pays Occitan, un terroir fertile où l'artisanat est culturel et le bois omniprésent. Quelques belles rencontres viendront enrichir ma formation autour du bois puis les premières créations naissent et se déclinent en une multitude de possibilités, adhérant ainsi à toutes les envies et contraintes d'espace. CADIZ...un nom qui incarne l'élégance, la force et la passion... et qui signe ma ligne de mobilier » nous dit il.

Les Créations CADIZ sont éditées et fabriquées exclusivement dans son atelier au Vigan Zones des Millepoises à partir de matières bruts de la région.

Contacts:

Cadiz Concept:
06.64.44.28.92.
cadiz-concept.com
cadiz.concept@gmail.com



Ouverture 2150 route de dardenne au Vigan de la pension familiale pour chien "Les poilus de la Bouriane" (jusqu'à 20 kg)
Dans un cadre champêtre votre compagnon passera des vacances au poil!
Titulaire du certificat de capacité chien, Amélie prendra soin de votre compagnon lors de votre absence. Jardin clos de 1500 m2.
Tél: 06.32.66.87.22

À peine le rideau de la couturière baissé, plutôt ôté, les amis de l'ACAV et la Mairie unissent leurs forces vives pour voir naître une exposition éphémère. Créations picturales, meubles, peinture sur porcelaine, bronzes, exposition photo sont à découvrir. À la maison Lescoul, dès le 6 juillet, de 10h à 12h et de 15h à 19h.



# Du côté de l'Espace Jean Carmet

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture prochaine de l'Espace Jean Carmet.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver avec le spectacle de M.Jean-Claude Duquesnoît, programmé mais hélas annulé au printemps dernier, "Aime le mot dit", un festival d'esprit et de bons mots, dans la veine d'un Raymond Devos, par une des pointures du "Théâtre des deux ânes". Le SAMEDI 17 OCTOBRE 2020 à 20h30.



PLUS D'INFORMATION PROCHAINEMENT SUR LE SITE DE LA MAIRIE.

# Informations diverses

#### - Fichier population

Pour continuer au mieux leur service à la population, les secrétaires de mairie réitèrent leur demande de coordonnées email aux habitants qui possèdent une adresse, ceci pour les prévenir notamment en cas d'intempéries, d'informations sanitaires, mais également leur faire partager les manifestations culturelles de la commune par exemple...

# - Nuisances sonores

Pour éviter les petits conflits de voisinage ayant eu lieu au sujet de nuisances sonores émanant de matériel de jardinage/bricolage, voici un rappel des consignes relatives à l'utilisation d'engins bruyants. Extrait de l'arrêté préfectoral du 20 juillet 1992 relatif à la lutte contre le bruit :

ARTICLE 7 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

# - Feux

La municipalité rappelle l'interdiction stricte de faire des feux de broussailles et/ou de déchets végétaux. Ceux-ci doivent être déposés en déchetterie.

# - Cimetière

En raison de regrettables actes de vandalisme au cimetière du Vigan (Vols de compositions florales), des caméras de surveillance y seront prochainement installées.

# - Église

La collégiale 'Notre Dame de l'Assomption", ainsi que la chapelle Ste Rondine sont ouvertes jusqu'au 31 août, tous les jours, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Petit rapporteur, énigmes et derinettes !

Certains d'entre-vous l'ont sans doute remarqué, l'une des rues du bourg est nommée "BOMBE CUL". Où se trouve-t-elle ?

Et pourquoi donc ce nom-là ?

Allez, à vos stylos...Laissez vos réponses en mairie.

Réponse au prochain numéro de la gazette!